



**CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS  
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Les soussignés : .....  
- M ME HOFFER DEBORAH.....  
Fonction : . CHARGEE DE CLIENTELE.....

- M CHASTANET FREDERIC  
Fonction : CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES.....

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le siège social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le n° 356.801.571 R.C.S. METZ, Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le No 07 005 127

certifient par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce,

sur un compte bloqué n° 33420620883.....

intitulé<sup>(1)</sup> 1FUSION.....

..... société par actions simplifiée en formation

à l'agence de MULHOUSE GARE.....

la somme de<sup>(2)</sup> 20 000.00 EUR.....

VINGT MILLE EUROS

représentant le montant libéré en espèces, à hauteur de 100..... %, de la valeur nominale des actions de ladite société et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.

Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANT
GANTNER.....	VANESSA.....	33 rue de la Cure 68990 HEIMSBRUNN.....	20 000.00 EUR.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Le retrait des fonds provenant des souscriptions en numéraire ne peut être effectué par le mandataire de la société que sur présentation du certificat du greffier attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

Fait à MULHOUSE..... Le 02 MARS 2023

BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE  
Agence MULHOUSE GARE  
26 avenue du Général Leclerc  
68100 MULHOUSE

1/1

CLCE0105 (v 27-11-2014 01)

<sup>(1)</sup> Indiquer la dénomination sociale

<sup>(2)</sup> Somme inscrite en lettres et en chiffres



## Liste des souscripteurs d'actions (SAS)

**Dénomination sociale :** 1 FUSION

Société par actions simplifiée

au capital de 20 000 euros

**Siège social :** 7-9, Rue du Château à ALTKIRCH (68130)

Nom, prénoms, adresse ou des dénomination, siège des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
Madame Vanessa GANTNER 33, Rue de la Cure HEIMSBRUNN (68990)	200	20 000 €	20 000 €
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>

Certifié exact, sincère et véritable par Madame Vanessa GANTNER, associée et Présidente de la SAS FUSION en cours de formation.

Fait à Schiltigheim

Le 31/03/2023

En 3 exemplaires



**Signature**

Madame Vanessa GANTNER